



INSTRUCTIONS D'INSTALLATION DES LAMES OU DALLES LIFESTYLE COVER 70

1. GENERALITES

Les lames et dalles plombantes amovibles Lifestyle Cover 70, commercialisés par LMS, sont des produits de revêtements de sols destinés à un usage intérieur. Ces produits sont adaptés pour une installation en pose maintenue dans le respect des réglementations locales.

2. STOCKAGE, INSPECTION & MISE A TEMPERATURE avant installation

Stockage des revêtements

Le stockage des revêtements de sols Lifestyle Cover 70 doit se faire dans un endroit sec et ventilé, ce local ne doit pas être soumis à des températures extrêmes (moins de 2°C ou plus de 40°C) et ce local ne doit pas être soumis à la présence d'humidité.

Inspection des revêtements

Il convient d'examiner le revêtement avant l'installation (numéro de lot, dessin, couleur, aspect). En cas de présence de défauts visuels, il convient de ne pas installer les produits. En cas de problème, prendre contact avec votre revendeur et ne pas démarrer l'installation sans son accord. Il est recommandé d'utiliser des lames / dalles provenant d'un même numéro de lot de fabrication pour la réalisation d'une installation.

Mise à la température des revêtements :

Les revêtements de sols Lifestyle Cover 70 doivent être stockés au minimum 24 h dans les locaux destinés à la pose ou dans un local sec et ventilé ayant des conditions de températures comprises entre 12°C et 27°C, des précautions similaires doivent être appliquées aux produits de collage (se reporter aux instructions du fabricant)

3. SUPPORTS ADMISSIBLES ET MISE EN ŒUVRE

Pour la mise en œuvre des revêtements Lifestyle Cover 70, LMS recommande de tenir compte des informations de la norme NF P 62-207 (DTU 53.12 – Préparation du support et Revêtements de sols souple de décembre 2020) relative à l'admissibilité des supports. L'analyse du support et la reconnaissance de ce dernier sont de la responsabilité de l'entreprise en charge de la pose. LMS ne pourra être tenu pour responsable de l'apparition d'un défaut post installation, inhérent à une défaillance du support

Le tableau ci-dessous décrit, les conditions d'acceptations, d'un support, validé par LMS.

TYPE DE SUPPORT	ADAPTE A LA POSE
Béton et chape ciment	OUI- variation de planéité maximum de 2 mm sur 2 mètres linéaires (Vérifiez les conditions d'humidité résiduelle du support – voir § humidité)
Anhydrite	OUI- variation de planéité maximum de 2 mm sur 2 mètres linéaires (Vérifiez les conditions d'humidité résiduelle du support – voir § humidité)
Carrelage, Pierre, Marbre	OUI – Taille maximum des joints pouvant être recouverts : 2 mm de largeur / 1 mm de profondeur / 0 mm de désaffleure entre 2 carreaux – au-delà prévoir une préparation de support adaptée
Hétérogène, homogène, Linoleum compact	Il n'est pas recommandé de recouvrir un revêtement Hétérogène, homogène, Linoleum compact. Consultez votre revendeur
Système de chauffage par sol intégré dans le support (Système à fluide caloporteur)	OUI – si le système est qualifié BASSE TEMPERATURE avec une température de contact de 28°C maximum en surface du support
Système de chauffage par le sol intégré dans le support réversible	OUI – si le système est qualifié BASSE TEMPERATURE avec une température de contact de 28°C maximum en surface du support
Système de chauffage PRE (plancher chauffant rayonnant)	NON- POSE PROSCRITE
Peinture de sol	OUI – Si la surface ne présente pas plus de 10% de zone à réparer. Au-delà prévoir une dépose du revêtement et une réparation des zones. Consultez les recommandations du fabricant d'adhésif pour la mise en œuvre.
Résine de sol	OUI – Si la surface ne présente pas plus de 10% de zone à réparer. Au-delà prévoir une dépose du revêtement et une réparation des zones. Consultez les recommandations du fabricant d'adhésif pour la mise en œuvre.
Parquet stratifié en pose flottante	NON - DEPOSE DU REVETEMENT
Parquet massif en pose flottante	NON - DEPOSE DU REVETEMENT
Lame LVT en pose flottante	NON - DEPOSE DU REVETEMENT
Revêtement textiles (dalles moquettes, aiguilletés...)	NON - DEPOSE DU REVETEMENT
Revêtement naturel (jonc de mer, sisal...)	NON - DEPOSE DU REVETEMENT
Sous couche isolante adhérente au support	NON - DEPOSE DU REVETEMENT
Dalle Vinyle amiante	NON - POSE PROSCRITE
Véranda, Extension vitrée	Compte tenu des variations de températures extrêmes possibles, la mise en œuvre sera soumise au respects des conditions d'usage des adhésifs et à la qualité du support.
Extérieur	NON - POSE PROSCRITE

Avant toute opération d'installation des revêtements de sols Lifestyle 70+, la qualité du support doit être vérifiée :

Taux d'humidité des supports - recommandations du DTU 53.12

Chapes à base de mortiers traditionnels : HR < 4,0% en équivalent poids ou HRE < 85%

Taux d'humidité des supports - recommandation du CPT 3578-V4

Chapes fluides à base de sulfate de calcium : HR < 0,5% en équivalent poids.

Lors de l'installation d'un revêtement de sols sur un support en terreplein, ou sur un support ayant des propensions à reprendre de l'humidité, les recommandations du DTU 53.12 doivent être prises en compte. Quant à la mise en œuvre d'une solution de protection, une barrière anti remontée capillaire devra être appliquée avant la préparation de support et la pose du revêtement de sol.

Pour la pose des revêtements Lifestyle Cover 70, sur supports bois ou dérivés, les recommandations du DTU 51.3 partie 1 doivent être respectées.

Les revêtements Lifestyle 70+ sont compatibles avec un chauffage au sol basse température (température maximum de contact en surface du support initial : 28°C). Lors d'une installation des revêtements Lifestyle Cover 70 sur un support équipé de ce type de système, la température doit être stable pendant les opérations d'installation et 72 heures après la fin du chantier (en tenant compte des temps de séchages complet des adhésifs utilisés). La remise en fonction du système de chauffage, à une température supérieure, se fera par palier de 5°C toutes les 24 heures.

4. APPLICATION ET CHOIX DE L'ADHESIF

LMS recommande l'emploi d'adhésifs, respectueux de la santé des travailleurs et de l'environnement. L'emploi d'adhésifs solvantés (type colle contact) est proscrit. Toute mise en œuvre de ce type d'adhésifs peut avoir des effets non désirables sur le comportement du produit. LMS ne pourra être tenu pour responsable de l'apparition de défaut après installation si un tel adhésif a été mis en œuvre. LMS, recommande l'emploi d'adhésifs en phase aqueuse, et plus particulièrement des adhésifs acryliques spécialement conçus pour l'installation des produits LVT en pose maintenue.

Pour obtenir une liste non-exhaustive des fabricants recommandés par LMS, merci de prendre contact avec votre revendeur.

La mise en œuvre des adhésifs doit se faire dans le strict respect des recommandations émises par le fabricant.

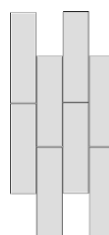
Dans certaines situations, l'utilisation d'adhésifs permanents en phase aqueuse ou bi-composant est possible, et recommandé en cas de forte exposition au soleil (vérandas, baies vitrées, etc...). Ces applications sont principalement réservées aux locaux présentant des variations de températures extrêmes. En cas de questionnement, prenez contact avec votre revendeur

5. POSE DES LAMES ou DALLES LIFESTYLE COVER 70

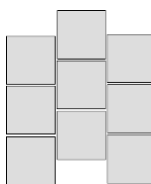
- Déterminez le sens de pose des revêtements Lifestyle Cover 70. Calculez la répartition des lames ou des dalles sur la largeur/surface de la pièce et tracez une ligne sur le sol.
- Etalez de façon homogène la quantité appropriée d'adhésif sur le support et laissez-le gommer (temps d'ouverture) jusqu'à ce qu'il atteigne son point de collage optimal. Pour en savoir plus, consultez les spécifications techniques de l'adhésif utilisé
- Affichez les lames ou dalles dans l'adhésif. Après chaque application, LMS recommande de maroufler correctement le revêtement à l'aide d'une marouflette liège pour permettre un transfert d'adhésif uniforme.
- Ajustez les lames ou dalles contre le mur ou les plinthes en vous assurant que celles-ci soient installées sans tension.
- Pour garantir une adhésion parfaite, LMS recommande de maroufler après la fin de l'installation la totalité de la zone à l'aide d'un rouleau maroufleur de 50 kg minimum.
- Eliminez les éventuelles taches de colles à l'aide d'un chiffon humide.

Exemple d'installation pour produits en lames ou dalles:

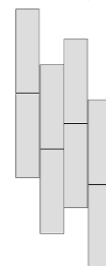
Avec joints alignés



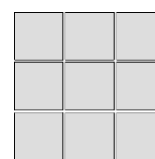
Coupe de pierre



sans joints alignés



Alignement strict



Lors de l'installation des lames ou dalles Lifestyle Cover 70, veillez à laisser un espacement en périphérie de l'installation (idéalement 1 mm - passage de lame de cutter) afin de pouvoir installer « sans tension » les coupes, qui seront en contact avec les murs.

6. Marouflage et Mise en service

Une fois l'installation terminée, effectuer un marouflage manuel à l'aide d'une cale à maroufler puis avec un rouleau à maroufler (50kg) sur toute la surface posée.

Mettre en service 24 heures après la pose pour un trafic pédestre normal et mettre en place le mobilier 48 heures après la fin de la pose. Idem pour la remise en chauffe dans le cas d'un sol chauffant. En cas de sol chauffant l'augmentation de la température du système se fera par palier de 5 degrés toutes les 24 heures.

7. Premier entretien et mise en service

Avant l'ouverture au trafic, il est recommandé de procéder un balayage et/ou aspiration des poussières et saletés puis d'effectuer un nettoyage humide avec un détergent neutre. Ce nettoyage s'effectuera après le délai de séchage complet de l'adhésif (voir §6). Afin de conserver votre revêtement de sols Lifestyle Cover 70 dans des conditions optimales, LMS recommande de définir une fréquence d'entretien adaptée à l'usage du local. Lors de la mise en place des mobiliers, il est fortement recommandé de protéger les pieds des différents éléments avec des protections adaptées. LMS recommande de prendre des précautions au moment de déplacer ou de remplacer du mobilier ou des appareils (voir la norme NF DTU 53.12). Si le revêtement est en contact direct avec l'extérieur, installer un tapis d'entrée approprié afin de le protéger contre les agressions extérieures.